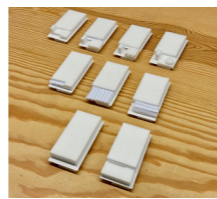


# HANNUT

## OFFRE DU 10.06.24

REF CSCH : SGIS-CF-DEP-35149-21/EP/PCAN



Régie Communale Autonome de Hannut  
Rue de Landen, 23  
4280 HANNUT

Service général des infrastructures  
scolaires de la FW-B  
Boulevard du Jardin Botanique 20-22  
1000 BRUXELLES

Désignation d'un.e auteur.e de projet pour une mission d'étude et de suivi de l'exécution des travaux de construction d'un hall sportif sur le site de l'Athénée Royal de Hannut.

Marché de service par procédure concurrentielle avec négociation avec publicité européenne.

LEDROIT PIERRET POLET ARCHITECTES - PIGEON OCHEJ PAYSAGE - TAAC - ENESTA - AC.CO.R.D.

### L'espace ouvert comme principal protagoniste

Le cadre végétal et les espaces extérieurs appropriables prédominent, proposant un environnement particulièrement qualitatif. Le traitement paysager du site est prépondérant, il permet l'intégration en douceur, continuité et cohérence du nouvel équipement à son contexte. Les places de parkings ainsi qu'une grande partie de la circulation automobile sont recouvertes de dalles gazon ; l'accès pompier est réalisé en gazon sur mélange terre pierre ; seuls les cheminement piétons et l'axe d'entrée principal sont minéralisés représentant moins de 15 % de la parcelle.

Devant la façade d'entrée une trame rigoureuse de saules blancs et merisiers en mélange aléatoire rejoint la façade du hall d'athlétisme indoor. Cette canopée relie les deux équipements en un parvis arboré et vivant et propose une séquence visuelle propice au ralentissement le long de la rue d'Avernas.

La frange non construite le long du lotissement au Nord, met à distance les logements de l'équipement en proposant une promenade piétonne et cycliste sinuant entre bosquets arbustifs et noues d'infiltrations plantées de différentes variétés de plantes de berges telles que l'angélique, l'iris ou le jonc, d'arbres et arbustes de type saule et quelques herbacées comme la luzerne, le trèfle blanc ou le chiendent dactyle. Cette structure paysagère indigène organique prolonge le végétation existante autour de la piste d'athlétisme extérieure.

Ces différentes strates végétales entourent le hall sportif, ainsi intégré au cœur de cet urbanisme discontinu.

### Un réseau de sentiers complété

Le cheminement au cœur de la frange paysagère nord complète le réseau de sentiers cyclables et voies douces en couronne du centre ville. Il pourrait se connecter, au-delà de notre site, à de futurs sentiers irriguant les parcelles à urbaniser voisines.

### Absorption des échelles

La parcelle du futur hall se situe entre la section fondamentale de l'Athénée Royal et les petits logements du lotissement de la place Léon Bolle, en face du grand «hangar» de la piste d'athlétisme indoor. Trois parcelles, trois gabarits très différents. La composition volumétrique de la nouvelle construction et son emplacement sur son site sont étudiées pour absorber ces différentes échelles et préserver l'intimité des habitations voisines. La largeur de la construction, réduite à son stricte nécessaire, ainsi que l'implantation de la façade Sud en limite parcellaire de l'athénée, dans l'ali-

gnement de celle de la piste d'athlétisme indoor, préservent la plus grande largeur possible non construite entre le hall et les logements Léon Bolle. Côté Sud, le volume du hall omnisports est en retrait de la limite parcellaire de la profondeur des locaux de stockage. Ces derniers composent un mur de clôture / socle à échelle humaine qui met à distance le haut volume de la salle. Enfin, et de la même manière, la gradation croissante des altimétries des différentes fonctions de la façade d'entrée relègue en second plan le gabarit imposant du plateau sportif tout en proposant des espaces en creux nombreux et appropriables tels que auvents, terrasses, abris vélos, présentant un visage habité et vivant à la ville. Tel le beffroi d'un hôtel de ville, la circulation verticale signale l'équipement au-delà de son environnement proche. Elle permet d'intégrer les techniques disgracieuses, mais est surtout le support de la signalétique et l'identité du nouvel équipement.

### Un équipement de quartier multifonctionnel accessible et inclusif

Le hall d'entrée est judicieusement positionné, à la convergence des différentes entités programmatiques, ouvert sur le quartier tout en permettant de filtrer l'entrée des différents visiteurs. Sa position le long de la parcelle de l'Athénée permet de sécuriser les espaces de l'école des espaces publics sans avoir recours à une grande clôture coûteuse. Lumineux et traversant, face à l'accès principal du site et à son parvis, il propose des accès directs vers la grande salle, les vestiaires et la coursive haute menant à la tribune et à la cafétéria. De grandes baies vitrées rendent visible, depuis le hall, ces trois parties du programme et permettent de réduire le recours à la signalétique. Largement dimensionné, le hall permet l'attente de rangs d'élèves ou de groupes de personnes. Un ascenseur permet l'accès de toutes les fonctions aux personnes à mobilité réduite. Un vide dans la double hauteur de l'escalier inonde l'espace de lumière naturelle.

La cafétéria et la salle de réunion du rez-de-chaussée peuvent être utilisées indépendamment de la salle omnisports, en dehors des heures scolaires, par les clubs ou les riverains désireux de venir se restaurer ou organiser un petit événement. Chacune dispose d'un espace extérieur appropriable en partie couvert.

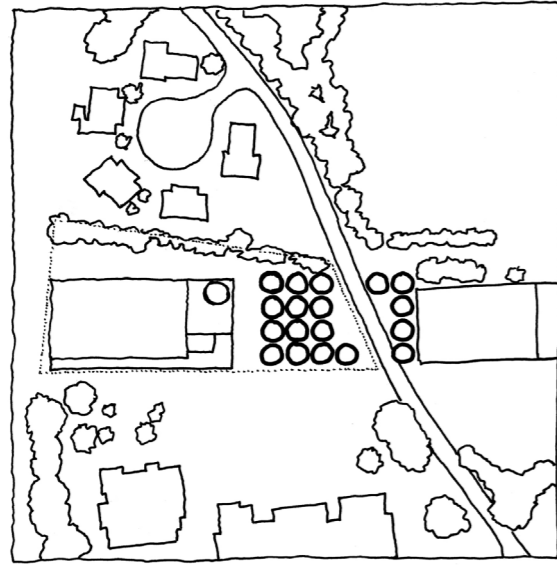
Au nord et à l'ouest, des accès secondaires permettent l'accès direct à la grande salle depuis les cheminements piétons, lors d'usages ponctuels tels que bals, spectacles, événements, accueil des personnes en difficulté...



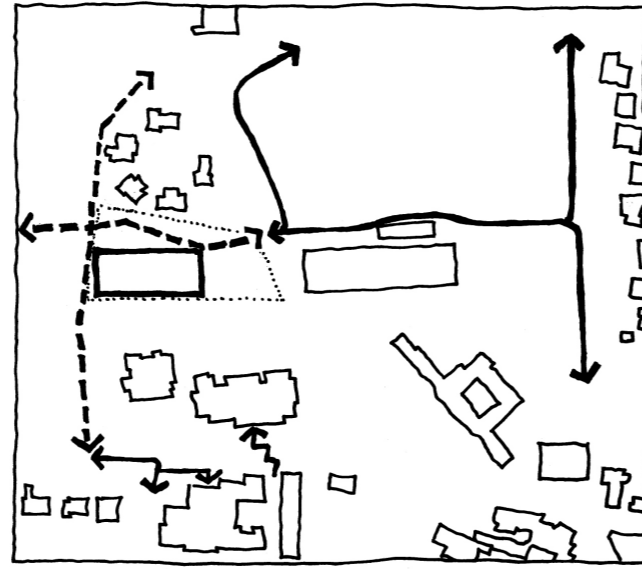
FACADE D'ENTRÉE VUE DEPUIS LE PARVIS VEGETAL



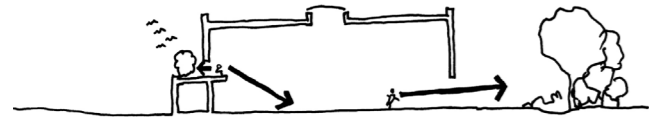
VUE DE LA GRANDE SALLE OMNISPORT VERS LA CAFÉTERIA ET LE HALL D'ENTRÉE



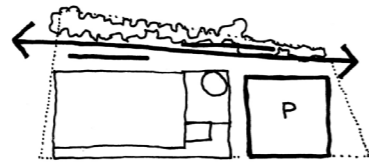
Structure paysagère, nature vs urbanité



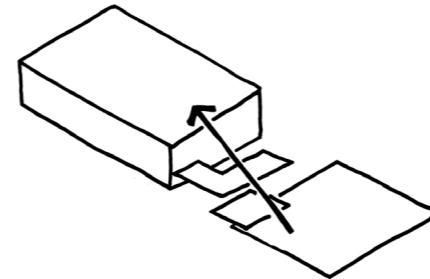
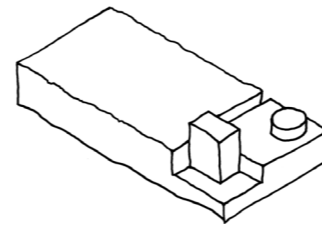
Compléter le réseau de sentiers existant



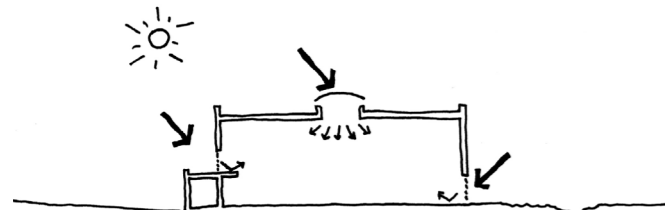
Des vues sur la nature



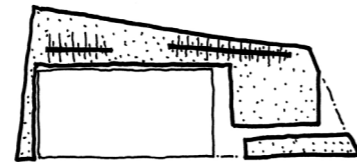
Synthèse du parti paysager



Du plus public au plus contrôlé, parvis-  
auvent-terrasse-cafet-sport

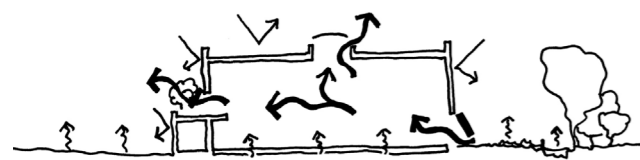


Une lumière naturelle diffuse

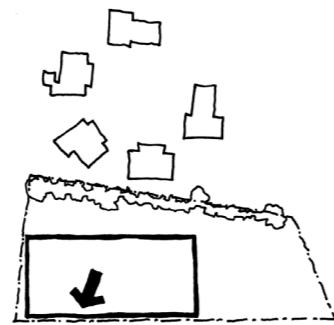


Perméabilité maximale et gestion des  
eaux (nœuds d'infiltration)

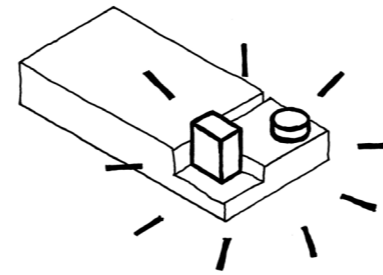
44% de pleine terre  
8% de toiture végétale  
15% de sol imperméable



Gestion de la surchauffe



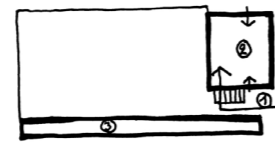
Limiter le gabarit (nuisances) par rapport  
aux habitations



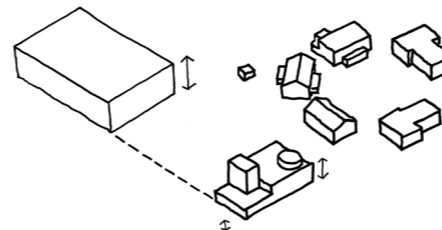
Une architecture 'signal', des objets ludiques  
(I am a monument, R. Venturi)



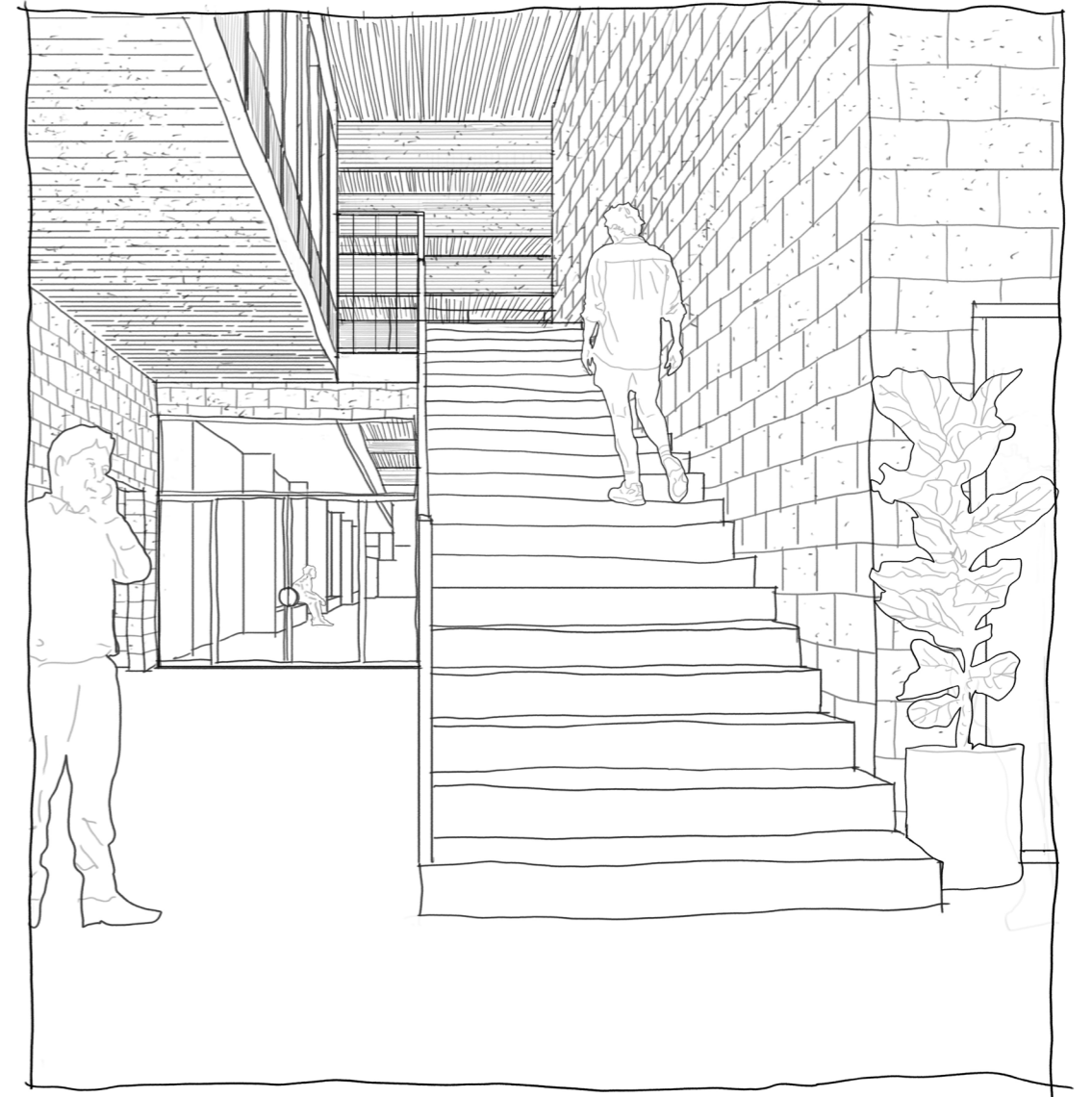
Optimisation de l'investissement, 24 x 7,6M hors flux, gradin  
et ventilation



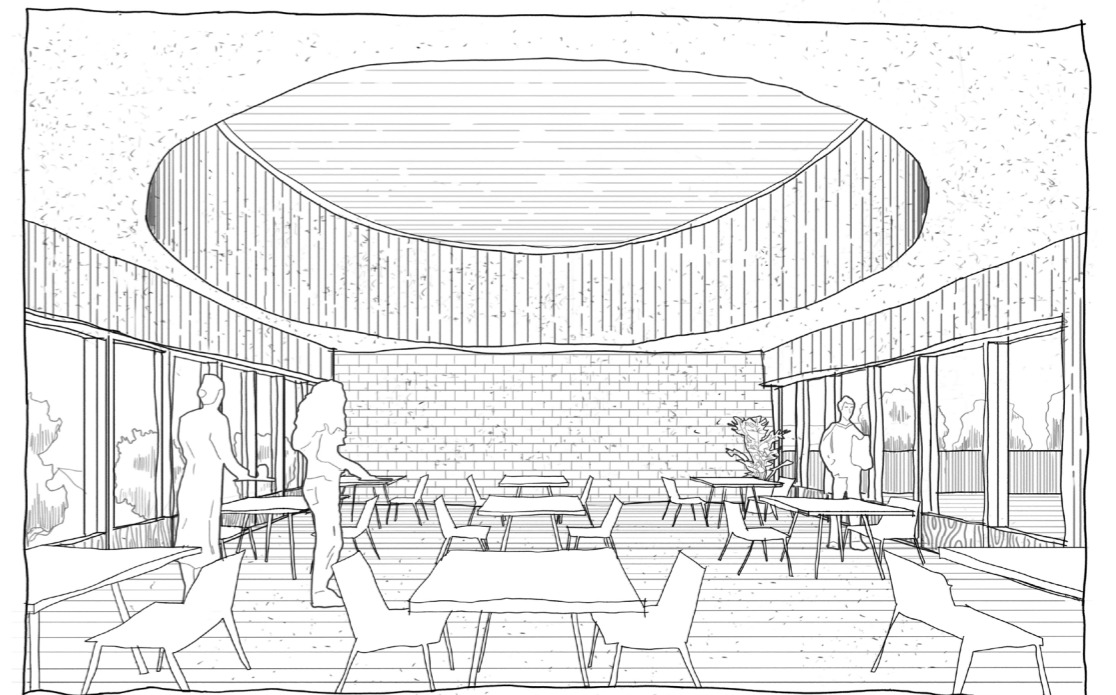
Flux public (1)  
Sportifs (2)  
Zone servante (3)



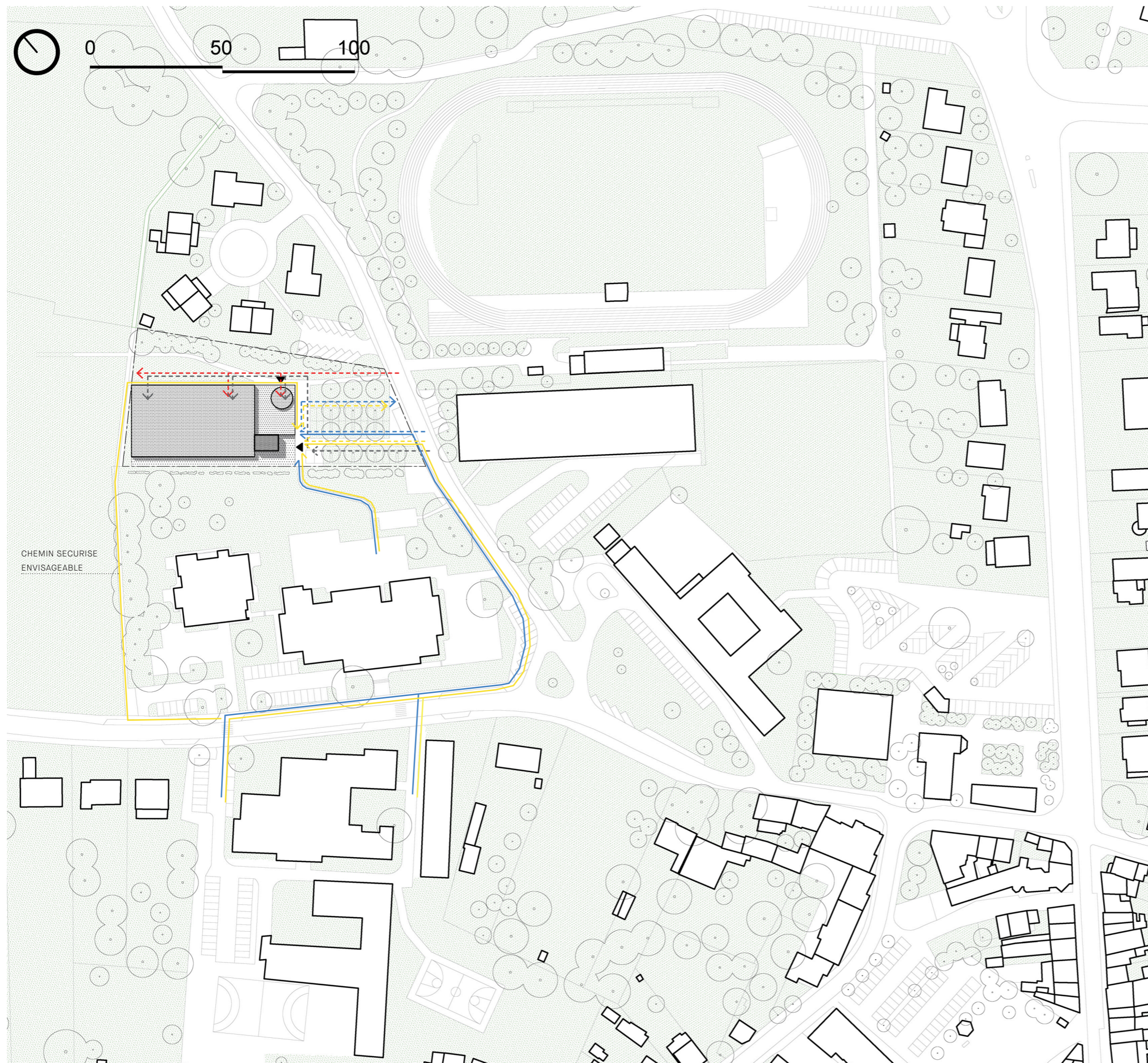
Une architecture à l'échelle de son  
environnement



Un hall d'entrée généreux



Une cafétéria donnant sur le paysage



### Fonctionnement optimum de la grande salle

Le plateau de 44 x 24 m est longé, sur le grand et petit côté, d'une circulation distribuant les vestiaires et les réserves de matériel, permettant l'accès au praticable sans déranger les zones de jeu occupées. Munie de bancs et de casiers, elle permet l'attente ou le repos en connexion visuelle avec la pratique sportive.

Les réserves de matériel s'égrènent confortablement sur un des longs cotés du praticable, tandis que les sorties pieds propres des 4 vestiaires sont regroupées sur un des petits cotés.

L'éclairage naturel est optimisé. La proposition tient compte des différentes orientations du bâtiment pour proposer une lumière constante sans surchauffe ni éblouissement. De grandes baies en partie basse au nord prodiguent une lumière douce et constante et une vue généreuse vers le paysage de noues arborées. Au sud la lumière d'une grande baie horizontale est filtrée, en coupe, par la tribune de l'étage. Au plafond les lanternes continues diffusent une clarté homogène et très économique sur toute la surface du plateau sportif.

### Durabilité, circularité et optimisation de l'enveloppe budgétaire

La maîtrise d'un coût au m<sup>2</sup> en accord avec l'enveloppe budgétaire fermée a été possible grâce à :

- un parti structural simple et rationnel (répétitivité, légèreté, compacité),
- construction du bâtiment au-dessus des axes de ruissellement (inondations)
- choix des techniques en regard de l'investissement et du gain sur le long terme,
- utilisation de matériaux bruts pour leur robustesse mais également pour leur polyvalence (protection incendie ET entretien aisé ET acoustique...).
- mettre en place des stratégies de conception bio-climatiques (capter l'énergie solaire gratuite en évitant la surchauffe, ventilation naturelle...).

Notre stratégie environnementale est ambitieuse et conforme aux objectifs européens et au Plan National Energie Climat (PNEC).

Les choix énergétiques suivent les recommandations du « Guide des bonnes pratiques énergétiques pour les salles de sport » publié par la région wallonne : chauffage sol basse température avec une pompe à chaleur, ventilation hybride naturelle et avec récupération de chaleur, éclairage naturel zénithal et panneaux solaires.

Gestion de l'eau ; récupération (citernes), infiltration (noues), évaporation (toitures végétales).

Les matériaux évolueront en dialoguant avec les différents intervenants : urbanisme, utilisateurs, services techniques, pompiers... Ils ont été sélectionnés pour :

- rapidité de mise en œuvre et préfabrication,
- robustesse, durabilité dans le temps, faible entretien en tenant compte l'usage intensif du lieu
- réversibilité, capacité de réemploi en fin de cycle, techniques d'assemblages apparentes, mise en œuvre sèche,
- provenance bio-sourcée, locale (granitherm, laine de bois, structure bois, blocs belges à émission de Co2 négative...)
- qualités architecturales (rythme, couleur, qualité perçue, univers évocateurs, odeurs, chaleur, confort).

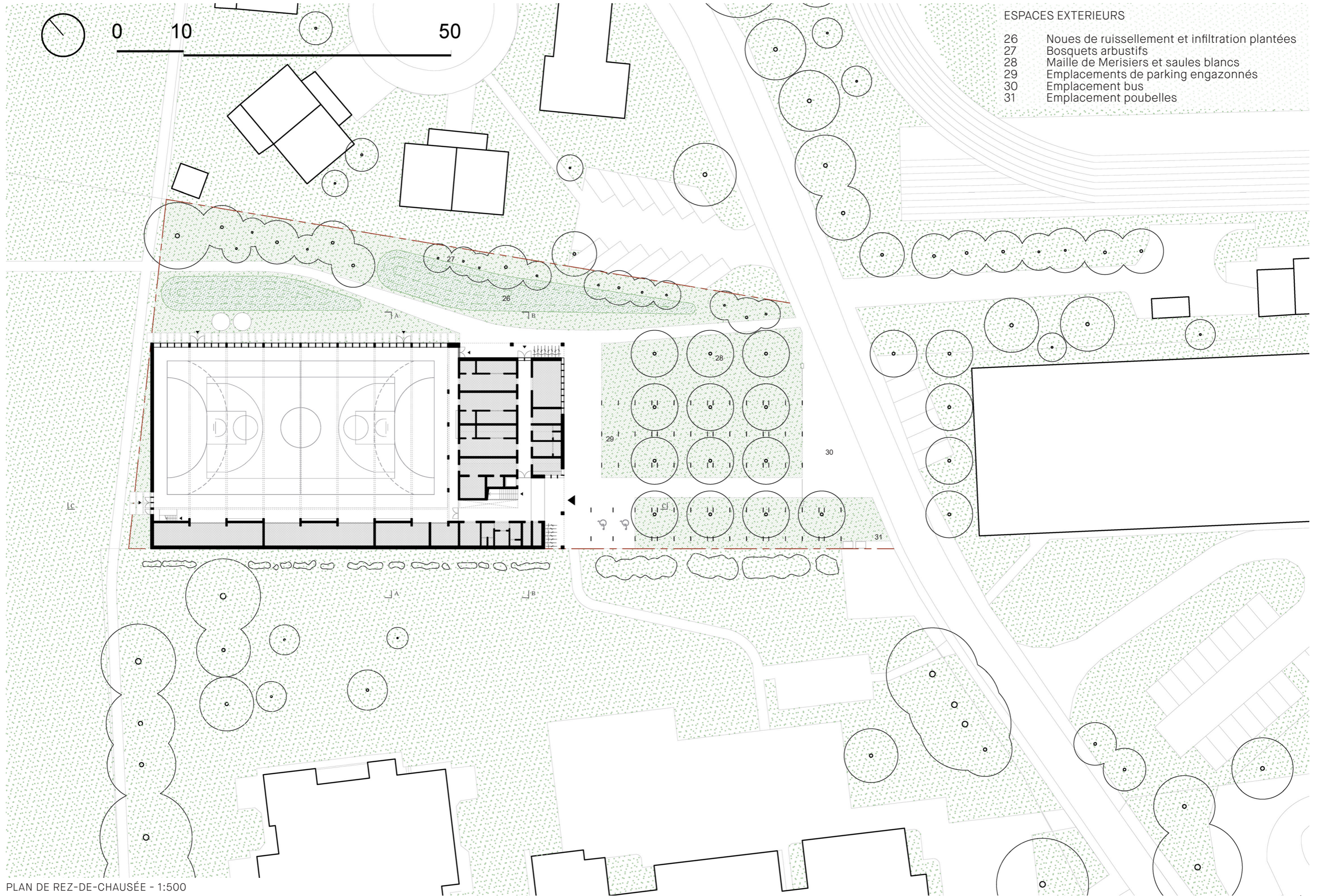


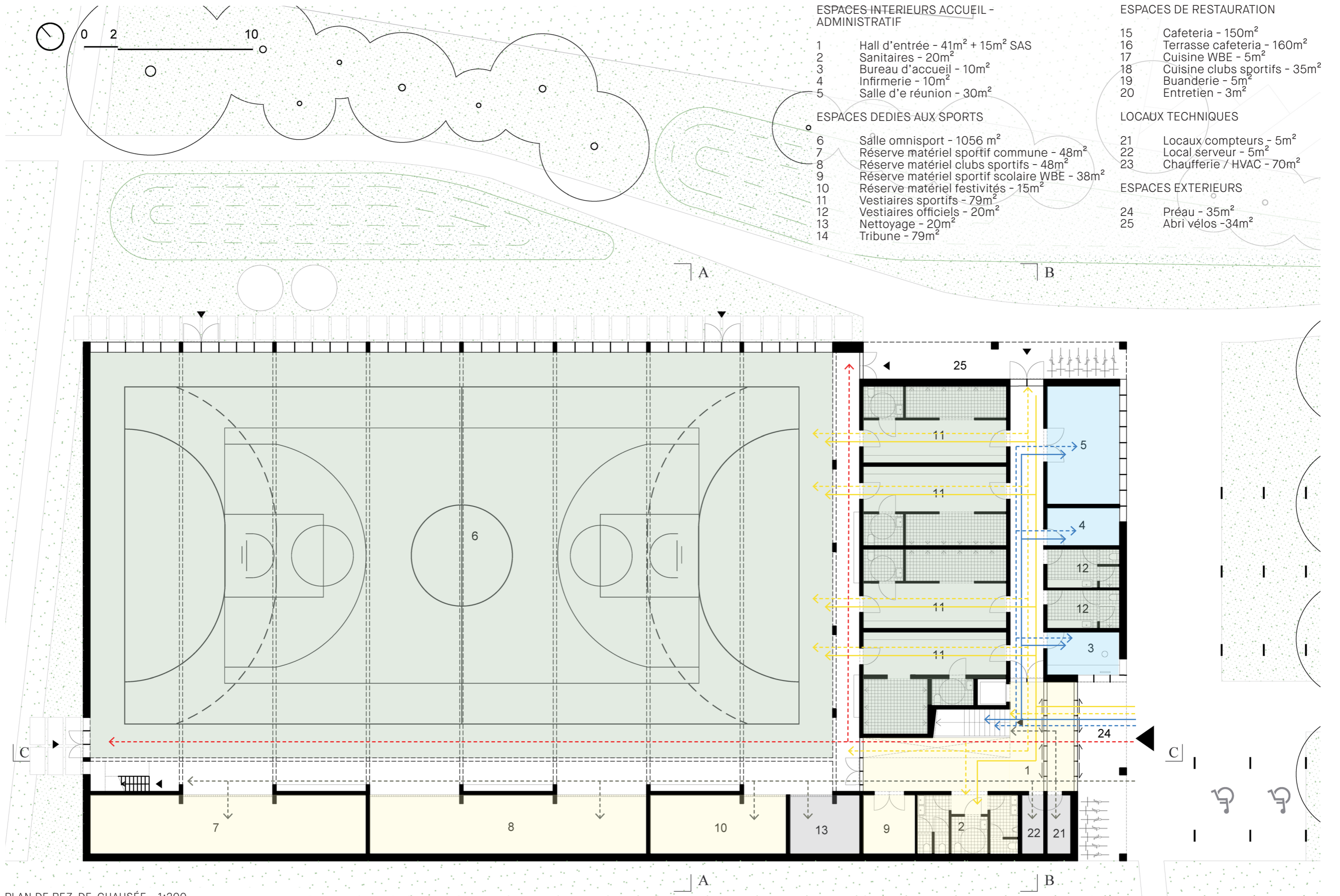
0 10

50

### ESPACES EXTERIEURS

- 26 Noues de ruissellement et infiltration plantées
- 27 Bosquets arbustifs
- 28 Maille de Merisiers et saules blancs
- 29 Emplacements de parking engazonnés
- 30 Emplacement bus
- 31 Emplacement poubelles





**ESPACES INTERIEURS ACCUEIL - ADMINISTRATIF**

- 1 Hall d'entrée - 41m<sup>2</sup> + 15m<sup>2</sup> SAS
- 2 Sanitaires - 20m<sup>2</sup>
- 3 Bureau d'accueil - 10m<sup>2</sup>
- 4 Infirmerie - 10m<sup>2</sup>
- 5 Salle d'e réunion - 30m<sup>2</sup>

**ESPACES DEDIES AUX SPORTS**

- 6 Salle omnisport - 1056 m<sup>2</sup>
- 7 Réserve matériel sportif commune - 48m<sup>2</sup>
- 8 Réserve matériel clubs sportifs - 48m<sup>2</sup>
- 9 Réserve matériel sportif scolaire WBE - 38m<sup>2</sup>
- 10 Réserve matériel festivités - 15m<sup>2</sup>
- 11 Vestiaires sportifs - 79m<sup>2</sup>
- 12 Vestiaires officiels - 20m<sup>2</sup>
- 13 Nettoyage - 20m<sup>2</sup>
- 14 Tribune - 79m<sup>2</sup>

**ESPACES DE RESTAURATION**

- 15 Cafeteria - 150m<sup>2</sup>
- 16 Terrasse cafeteria - 160m<sup>2</sup>
- 17 Cuisine WBE - 5m<sup>2</sup>
- 18 Cuisine clubs sportifs - 35m<sup>2</sup>
- 19 Buanderie - 5m<sup>2</sup>
- 20 Entretien - 3m<sup>2</sup>

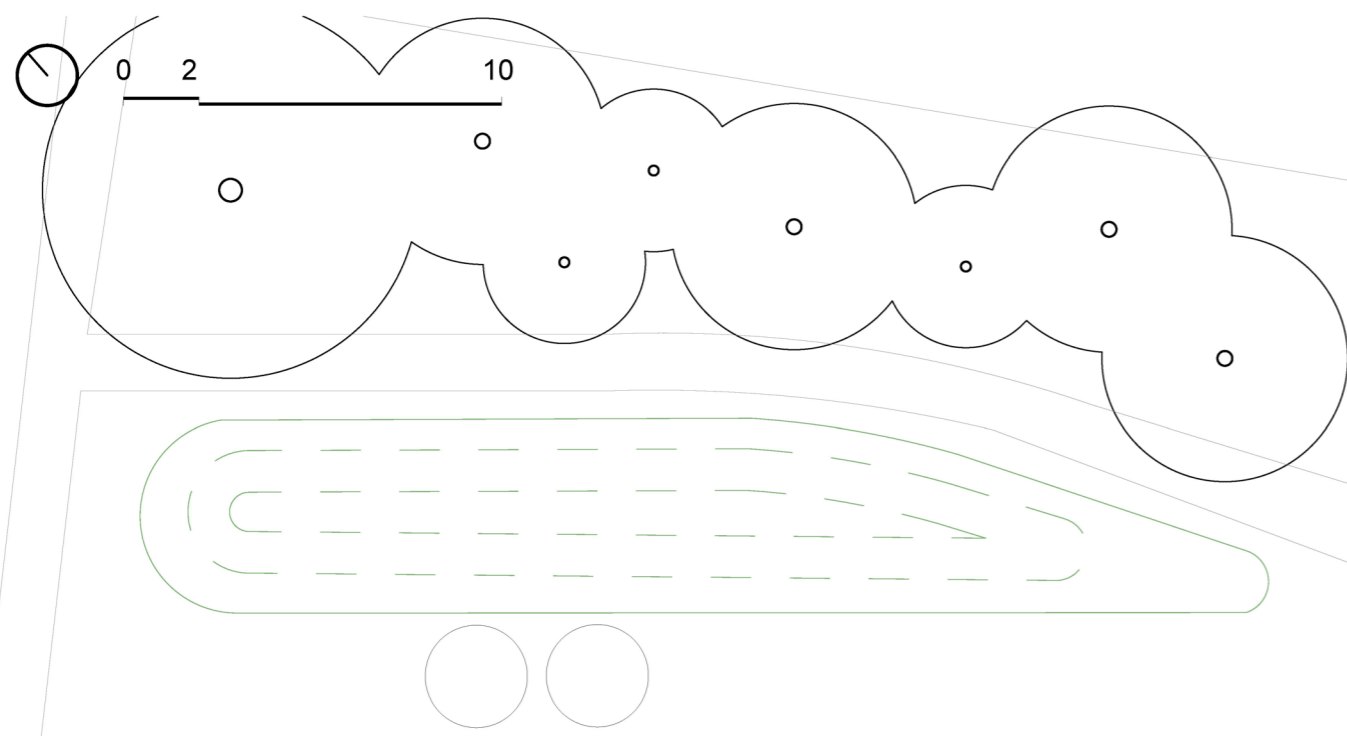
**LOCAUX TECHNIQUES**

- 21 Locaux compteurs - 5m<sup>2</sup>
- 22 Local serveur - 5m<sup>2</sup>
- 23 Chaufferie / HVAC - 70m<sup>2</sup>

**ESPACES EXTERIEURS**

- 24 Préau - 35m<sup>2</sup>
- 25 Abri vélos - 34m<sup>2</sup>

PLAN DE REZ-DE-CHAUSÉE - 1:200



ESPACES INTERIEURS ACCUEIL - ADMINISTRATIF

- 1 Hall d'entrée - 41m<sup>2</sup> + 15m<sup>2</sup> SAS
- 2 Sanitaires - 20m<sup>2</sup>
- 3 Bureau d'accueil - 10m<sup>2</sup>
- 4 Infirmierie - 10m<sup>2</sup>
- 5 Salle d'e réunion - 30m<sup>2</sup>

ESPACES DEDIES AUX SPORTS

- 6 Salle omnisport - 1056 m<sup>2</sup>
- 7 Réserve matériel sportif commune - 48m<sup>2</sup>
- 8 Réserve matériel clubs sportifs - 48m<sup>2</sup>
- 9 Réserve matériel sportif scolaire WBE - 38m<sup>2</sup>
- 10 Réserve matériel festivités - 15m<sup>2</sup>
- 11 Vestiaires sportifs - 79m<sup>2</sup>
- 12 Vestiaires officiels - 20m<sup>2</sup>
- 13 Nettoyage - 20m<sup>2</sup>
- 14 Tribune - 79m<sup>2</sup>

ESPACES DE RESTAURATION

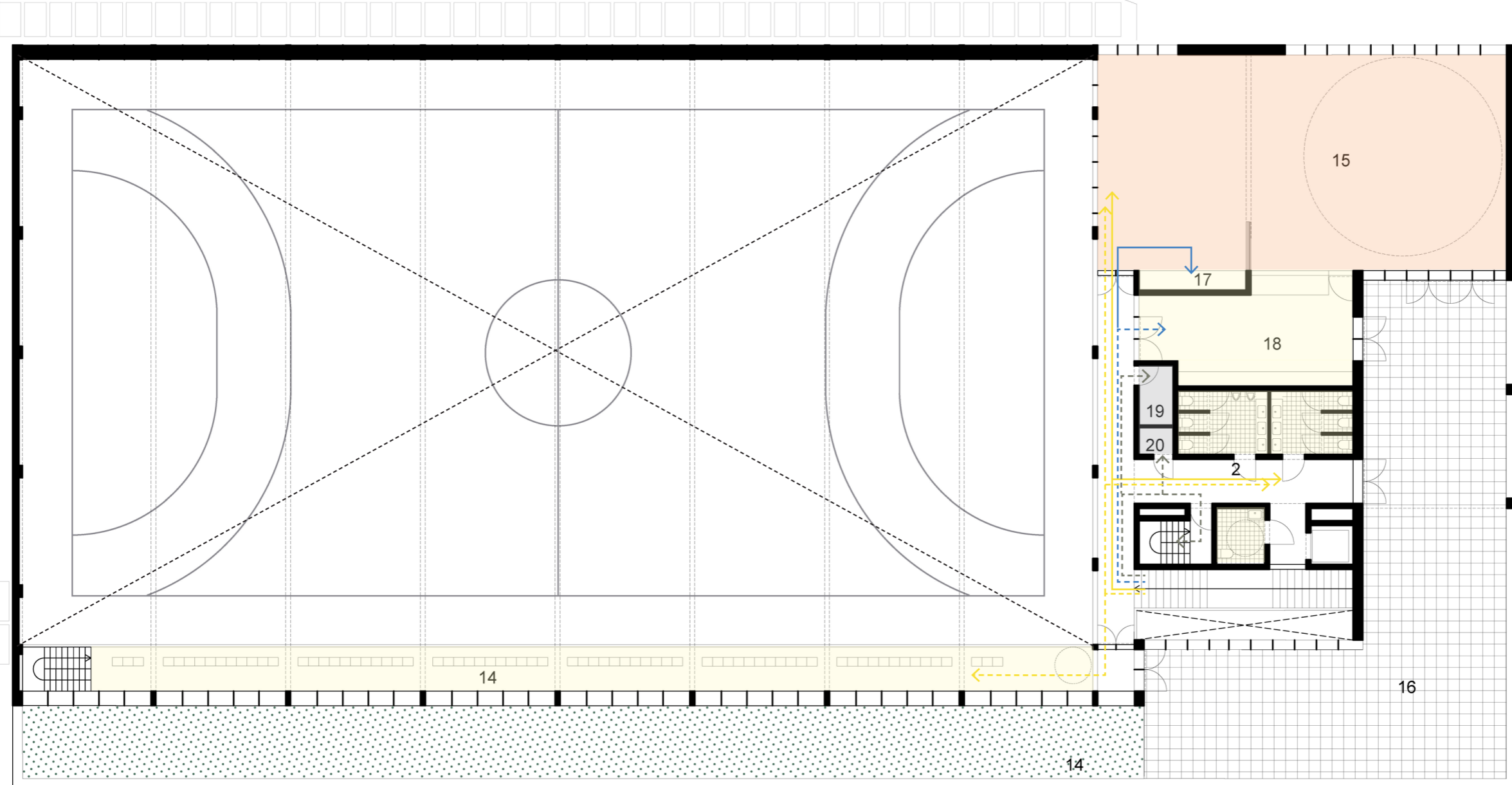
- 15 Cafeteria - 150m<sup>2</sup>
- 16 Terrasse cafeteria - 160m<sup>2</sup>
- 17 Cuisine WBE - 5m<sup>2</sup>
- 18 Cuisine clubs sportifs - 35m<sup>2</sup>
- 19 Buanderie - 5m<sup>2</sup>
- 20 Entretien - 3m<sup>2</sup>

LOCAUX TECHNIQUES

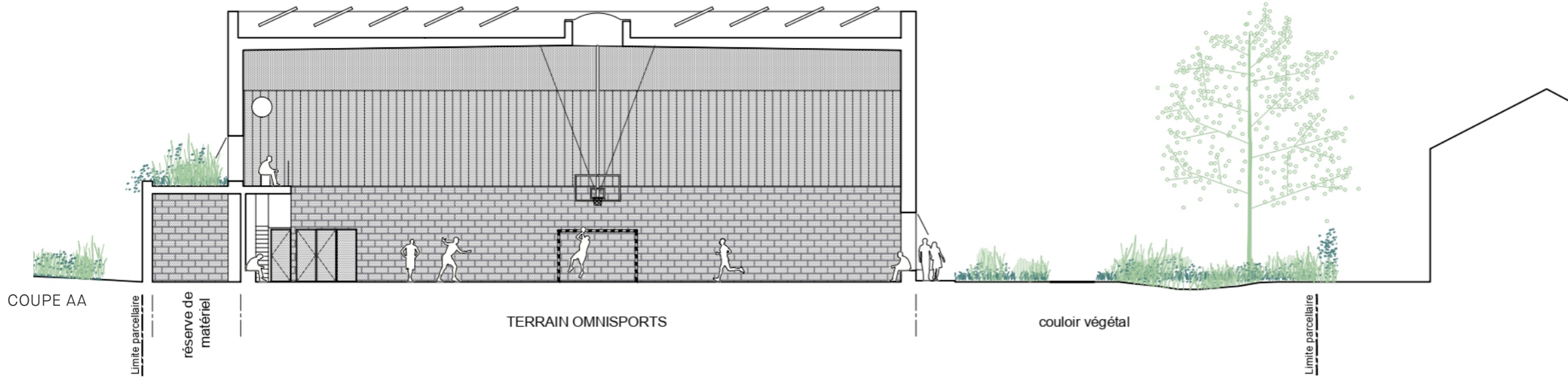
- 21 Locaux compteurs - 5m<sup>2</sup>
- 22 Local serveur - 5m<sup>2</sup>
- 23 Chaufferie / HVAC - 70m<sup>2</sup>

ESPACES EXTERIEURS

- 24 Préau - 35m<sup>2</sup>
- 25 Abri vélos - 34m<sup>2</sup>



PLAN DU PREMIER ÉTAGE - 1:200



Parking arboré de la Ferme de Mehaignoul - La Bruyère



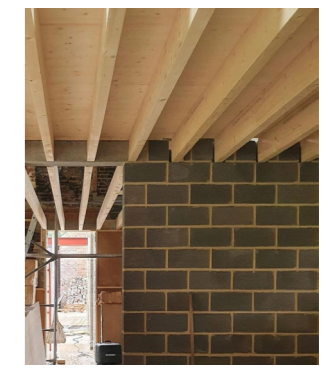
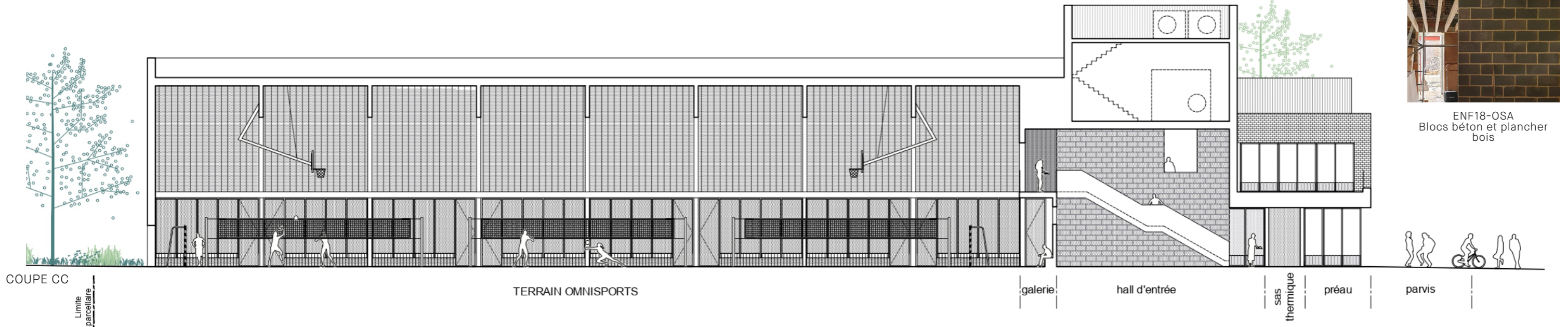
Centre Sportif La Marlette - LPPA  
Volumétrie composée d'un socle et d'émergences

COUPE BB



Centre Sportif La Marlette - LPPA  
Éclairage naturel optimisé et spatialité généreuse

COUPE CC



ENF18-OSA  
Blocs béton et plancher bois